



FÉDÉRATION FRANÇAISE
SPORTS POUR TOUS

Qualification complémentaire **Activités Physiques et Sportives sur Prescription Médicale (APSPM)**





Objectifs

Cette formation a pour objectif de rendre les stagiaires capables de préparer, accueillir et animer une séance sportive pour un public avec une prescription médicale

Contenus

- Prise en compte de la singularité des pratiquants.
- Promotion de l'éducation pour la santé.
- Evaluation de la situation initiale du pratiquant.
- Conception, planification, mise en œuvre et évaluation d'un programme d'activités physiques pour ce public.
- Bien réagir face à un accident au cours de la pratique.
- Identification des caractéristiques très générales des principales pathologies chroniques.

Coût

- 800€
- Financement possible via le CPF, les OPCO, Pôle Emploi...

Prérequis

- Titulaire d'un CQP éligible (Arrêté du 19 juillet 2019 relatif à la liste des certificats de qualification professionnelle).
- Titulaire du PSC1 (Prévention Secours Civique de niveau 1) ou équivalent.

Durée : 39 heures (du positionnement à la certification) - 10 heures d'alternance